



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
6 mai 2004
Français
Original: anglais

Session annuelle de 2004

14-23 juin 2004, Genève

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Programme des Volontaires des Nations Unies

Programme des Volontaires des Nations Unies*

Rapport de l'Administrateur

Éléments de décision

En prenant note du présent rapport, le Conseil d'administration souhaitera peut-être également :

a) Se féliciter des activités du Programme des Volontaires des Nations Unies en matière de promotion du volontariat au service du développement, et notamment de mobilisation de volontaires.

b) Prendre en considération les succès du Programme des Volontaires des Nations Unies dans les efforts qu'il déploie pour affirmer et démontrer l'importance du volontariat notamment du rôle qu'il tient dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

c) Saluer les initiatives prises pour inviter tous les citoyens à participer au activités de volontariat pour le développement en diversifiant les modes d'affiliation au Programme.

d) Prier tous les organismes et organisations du système des Nations Unies de continuer à intégrer le volontariat dans leurs politiques, programmes et rapports, notamment lorsqu'il est lié à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

e) Encourager les gouvernements à contribuer au Fonds bénévole spécial afin que le Programme des Volontaires des Nations Unies puisse continuer à valoriser et démontrer le rôle du volontariat dans le développement.

* La collecte des données nécessaires à la présentation des informations les plus actuelles au Conseil d'administration a retardé la soumission du présent document.



f) Réaffirmer son soutien au Programme des Volontaires des Nations Unies en tant qu'organe chargé de coordonner les activités de suivi de l'Année internationale des volontaires des Nations Unies, et l'appuyer dans l'élargissement de son futur rôle tel qu'il sera défini dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale à sa soixantième session en 2005.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Volontariat et développement : évolution du rôle des VNU	3
III. Aperçu général des activités : 2002-2003	3
A. Principales caractéristiques	3
B. Activités relatives au programme	6
C. Suivi de l'Année internationale des volontaires de 2001	16
D. Enseignements retenus des études et évaluations	16
IV. Gestion des ressources	18
A. Ressources financières	18
B. Volontaires	19
C. Gestion et administration	20
V. Problèmes à régler et possibilités à exploiter	21
Annexes	
I. Aperçu statistique des Volontaires des Nations Unies	23
II. Tableau de planification des ressources des VNU	24

I. Introduction

1. Le présent rapport traite des activités du Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) durant l'exercice 2002-2003 et met en lumière certaines des difficultés qu'il faudra surmonter. L'exercice biennal a été marqué par une croissance soutenue et dynamique, par une évolution de la tendance à créer des partenariats et des réseaux, ainsi que par une décision stratégique de renforcer les avantages que procure le volontariat dans toutes les opérations du Programme des VNU, en profitant de l'impulsion donnée par l'Année internationale des volontaires en 2001. La participation des VNU prend une nouvelle dimension dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et du plan de financement pluriannuel du PNUD (PFP).

II. Volontariat et développement : évolution du rôle des VNU

2. Le Programme des VNU a pour mission de maximiser la participation des volontaires à un développement efficace et à l'amélioration des conditions de vie des populations. La Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire constituent la base des activités de la mission. On part du principe que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement va demander à des millions d'individus engagés dans le volontariat de faire preuve d'ingéniosité, de solidarité et d'esprit d'initiative.

3. La valeur ajoutée que représente le volontariat ne repose pas seulement sur le nombre de personnes qui participent aux activités de développement. L'Année internationale des volontaires a souligné l'importance des considérations qualitatives. Les systèmes de valeurs ont, dans une société donnée, une grande influence sur l'orientation et la mise en œuvre des efforts de développement. L'engagement civique dans le volontariat est l'une des principales manifestations de confiance et de solidarité dans et entre les communautés.

4. Mise en valeur de manière stratégique, la réunion du nombre et des qualités intrinsèques de la participation de volontaires au processus de développement renforce les principaux points désignés dans le plan de financement comme essentiels à l'efficacité du développement. Par ailleurs, étant donné que le volontariat recoupe tous les secteurs et rejoint les valeurs et traditions de la plupart des sociétés, il est un instrument puissant apte à forger des partenariats stratégiques.

III. Aperçu général des activités : 2002-2003

A. Principales caractéristiques

5. Chargé de promouvoir le volontariat, y compris la mobilisation des volontaires, le Programme des VNU a continué de tirer parti de ses atouts en stimulant l'adoption de politiques nationales sur le volontariat, les plaidoyers au niveau international et les affectations de volontaires.

Encouragement à l'adoption de politiques nationales de développement sur le volontariat

6. Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session sur les activités de suivi de l'Année internationale des volontaires (A/57/352) a mis en évidence l'utilité du volontariat dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et souligné le rôle central que jouent les Volontaires des Nations Unies en faisant reconnaître la valeur du volontariat, en le facilitant, en constituant des réseaux et en encourageant les activités bénévoles, en collaboration avec d'autres parties prenantes. Dans sa résolution 57/106, parrainée par 143 pays, l'Assemblée générale a souligné qu'il importait de poursuivre les efforts pour faciliter et appuyer davantage l'action des volontaires. Mécanisme de coordination des activités de suivi de l'Année internationale des volontaires, le Programme des VNU a déclenché un certain nombre d'initiatives aux niveaux national et international.

7. Fort de son expérience, le Programme des VNU œuvre dans le cadre de partenariats pour encourager le débat de politique générale au niveau national en vue de mieux faire comprendre et reconnaître la nécessité de l'appui des pouvoirs publics au volontariat. Dans ce but, le Programme des VNU a collaboré avec de nombreux pays pour incorporer le volontariat dans les rapports nationaux sur le développement humain, ce qui a jusqu'à présent donné des résultats dans huit pays. Dans le même esprit, le Programme des VNU a établi un cadre de coopération avec le Conseil international des politiques nationales de la jeunesse (CIPNJ) afin de promouvoir le volontariat des jeunes comme partie intégrante des politiques relatives à la jeunesse.

8. En collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui regroupe 95 millions de volontaires de par le monde, et l'Union interparlementaire (UIP), le Programme des VNU s'efforce de déterminer les modalités qui se prêtent le mieux à la formulation de législations nationales pour la promotion du volontariat. Cet effort sera riche d'enseignement pour les pays souhaitant adopter ce type de législation, car il donnera lieu à des échanges de vues et d'informations. Les résultats seront présentés aux parlementaires en 2004.

9. On s'emploie actuellement à renforcer la capacité des bureaux nationaux de statistique pour que l'activité des volontaires soit incorporée dans la comptabilité nationale. À ce propos, le Programme des VNU s'est associé au Johns Hopkins Center for Civil Society Studies, dans le cadre d'un programme pilote de trois ans exécuté dans neuf pays en développement. Cette initiative devrait contribuer sensiblement à attirer l'attention sur le rôle économique du volontariat et à lui assurer un appui tant financier que dans d'autres domaines. Il devrait en outre renforcer la capacité de certains pays en développement à établir des rapports sur certains aspects de la participation civile à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Plaidoyer international

10. Le Programme des VNU continue de se dépenser au niveau international pour faire reconnaître le rôle que jouent les volontaires dans le développement, et pour que l'on adopte des mesures encourageant la participation de volontaires à la réalisation des objectifs de développement. Se fondant sur un partenariat élargi

établi durant l'Année internationale des volontaires, le Programme des VNU a renforcé sa collaboration avec certaines organisations telles que l'Alliance mondiale pour la participation des citoyens (CIVICUS), l'Association internationale pour le bénévolat, l'International Business Leaders Forum ainsi que la Banque interaméricaine de développement. Ces partenariats ont réussi à mieux faire comprendre, dans les grandes conférences et événements mondiaux, notamment la Journée internationale des volontaires, l'avantage que représentait pour la société, la participation des bénévoles (voir par. 54).

11. Durant la Conférence interparlementaire tenue en avril 2003 au Chili, par exemple, les Volontaires des Nations Unies ont collaboré avec les participants pour veiller à ce que la résolution finale comprenne bien des recommandations aux gouvernements et aux législateurs, les invitant à reconnaître et faciliter le rôle critique des organisations bénévoles et des organisations non gouvernementales communautaires dans les activités de secours en cas de catastrophe et de prévention des catastrophes. Le rôle du volontariat dans la mobilisation des capacités humaines s'est également vérifié dans le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement durable, et le Programme d'action du Sommet mondial sur la société de l'information. De même, le rapport de l'équipe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix, a insisté sur l'importance du volontariat dans l'instauration de la cohésion sociale et sur la nécessité de considérer les volontaires comme une ressource stratégique lorsqu'il s'agit d'établir des programmes concernant le sport au service du développement.

12. Au cours de l'exercice biennal, le PNUD et le Programme des VNU se sont attachés à renforcer l'analyse et la portée du volontariat dans le développement. À titre d'exemple, la contribution positive du volontariat a été examinée dans le cadre d'un récent projet de recherche mené sous l'égide du PNUD, axé sur la question du renforcement des capacités « contrôle national, leadership et transformation : Pouvons-nous faire mieux pour renforcer les capacités? ». En outre, dans le cadre de ses séries de publications intitulées « Essentials », le PNUD résume et diffuse les leçons tirées d'initiatives bénévoles visant à raffermir les normes sociales et à inculquer le sens de l'appartenance à une communauté et le sens des responsabilités civiques.

Missions de volontaires

13. Les Volontaires des Nations Unies ont appuyé des communautés et des organisations dans les pays où sont exécutés des programmes, par des initiatives qui ont contribué à une amélioration directe des conditions de vie de populations ciblées. Les activités de coopération au développement demeurent la caractéristique de la mise en œuvre des programmes des Volontaires des Nations Unies. L'appui aux partenaires dans les processus électoraux, les efforts de consolidation de la paix et de secours humanitaires a pris de l'ampleur. Dans ces interventions, l'expérience et le savoir des volontaires nationaux et internationaux s'allient pour intensifier le développement des capacités, assurer leur viabilité et promouvoir un esprit de bénévolat et de solidarité à l'échelon mondial. On trouvera à l'annexe I une récapitulation statistique des activités du Programme des VNU au fil des ans, avec des informations par région sur le nombre de missions de Volontaires des Nations Unies et le nombre de personnes engagées.

14. En 2003, le nombre des missions a augmenté de 7 % par rapport à 2001, tandis que le nombre des volontaires s'est accru de 10 % pour atteindre le chiffre de 5 635. Les Volontaires ont déployé leurs activités dans 150 pays et se répartissent entre 165 nationalités, témoignant ainsi de l'universalité du corps des volontaires et de l'occasion qu'il offre à tous les citoyens de participer à des activités de paix et de développement entreprises par l'ONU. La majorité des Volontaires des Nations Unies (72 % en 2003 contre 66 % en 2001) provenaient de pays en développement, et servaient hors de leur pays d'origine. Ils continuent d'être l'expression de la coopération Sud-Sud. Le Programme des VNU s'engage à assurer la pleine participation des femmes, le nombre des femmes bénévoles s'étant accru, en termes absolus, de 9 % au cours de l'exercice biennal et représentant 37 % de la totalité des VNU. En pourcentage, la proportion des femmes demeure inchangée. La parité des sexes reste un objectif essentiel.

15. Le Programme des Volontaires des Nations Unies répond à une demande accrue de missions dans le domaine du développement, tant sur le plan local qu'international. De ce fait sont apparues de nouvelles formes d'affiliation, les volontaires stagiaires et les volontaires associés ont été créés et rendus opérationnels (voir par. 67 et 68).

B. Activités relatives au Programme

16. L'aperçu général des activités et des résultats du Programme des VNU porte sur les cinq objectifs stratégiques énoncés dans le PFP (PNUD) en particulier sur les lignes de services où les Volontaires viennent compléter les avantages comparés du PNUD et d'autres partenaires. Examinée dans l'ensemble des activités programmées, l'originalité des Volontaires tient à leur connaissance et à leur expérience des conditions locales, à leur aptitude à renforcer les capacités et les ressources communautaires en recourant aux méthodes les plus judicieuses, et à leur détermination à promouvoir le volontariat en tant que catalyseur du développement. Le rôle du Fonds bénévole spécial qui permet au Programme des VNU d'entreprendre des activités pilotes novatrices pour tester et démontrer la valeur ajoutée qu'apportent les volontaires, se vérifie partout.

Premier objectif du PFP : Réalisation des OMD et réduction de la pauvreté

17. Le Programme des VNU est bien placé pour intervenir directement dans les activités visant à la réalisation des OMD et à la réduction de la pauvreté. Il est proche des communautés tant du point de vue de sa conception de la participation, centrée sur les habitants, que de la proximité physique de la plupart des Volontaires qui se trouvent sur le lieu d'intervention. Près de 27 % d'entre eux s'occupent de projets locaux, entraînant la participation des habitants à des activités concernant par exemple l'infrastructure et la création de microentreprises, l'éducation, les programmes à l'intention des jeunes et des étudiants, les technologies de l'information et des communications, ainsi que les relations entre les entreprises et la communauté.

Ligne de services : Initiatives locales de lutte contre la pauvreté; renforcement du pouvoir d'action de la société civile; participation des jeunes

18. Le développement pris en main par les populations intéressées, appuyé par d'efficaces organisations communautaires sont des facteurs essentiels au succès des programmes de lutte contre la pauvreté. Les activités des VNU au Kirghizistan montrent bien comment les VNU aident au renforcement des institutions locales et encouragent la prise de contrôle et la participation. Appuyant le programme de décentralisation du pays et avec le financement du Fonds bénévole spécial, le Programme des VNU mobilise l'intervention communautaire en touchant près de 30 000 personnes dans les zones les plus pauvres et reculées. L'élan donné par les VNU vient encourager les volontaires locaux ainsi que les groupes d'entraide – qui comprennent maintenant près de 1 200 organisations communautaires – à s'organiser pour devenir une force puissante dans la communauté. On s'attache notamment à assurer la participation des femmes dans la détermination des activités prioritaires. Les initiatives prises par ces groupes vont de la présentation de propositions de microcrédits destinés à l'amélioration des moyens de subsistance, à des décisions collectives visant à répondre aux besoins de la communauté tels que la construction de routes pour faciliter l'accès aux terres agricoles.

19. Une participation communautaire continue est essentielle à la prospérité durable des enfants et des jeunes. Au Niger, les VNU s'emploient dans des villages à assurer l'éducation des enfants d'âge préscolaire, ce qui donne aux enfants, en particulier les filles, de meilleures chances de scolarisation. Les VNU aident les parents, les enseignants et les habitants de la communauté à se grouper pour concevoir et diriger l'installation et la gestion de jardins d'enfants. Cela permet aux femmes de s'alphabétiser, d'acquérir une formation et d'exercer des activités rémunératrices. À ce jour, des centaines d'enfants et de mères ont bénéficié de cette initiative. On met au point un projet analogue au Sénégal.

20. En coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des VNU appuie les efforts des gouvernements de six pays des Caraïbes orientales pour exécuter des programmes relatifs à l'éducation sur la santé et la vie familiale. Avec l'aide des volontaires, des écoles adaptent leurs programmes afin d'y incorporer les valeurs et les besoins locaux, et engagent des organisations communautaires, y compris des associations de parents-enseignants, à renforcer ces valeurs au sein de la communauté. Au cours des deux dernières années on a réussi à former plus de 2 000 enseignants, à s'assurer le concours d'environ 3 500 parents pour les activités d'éducation sur la santé et la vie de famille, et à créer des systèmes de traitement de l'information relative à ces activités. Il importe également de signaler que des politiques nationales relatives à l'éducation sur la santé et la vie de famille ont été adoptées dans cinq des six pays. À Madagascar, les VNU ont mobilisé certaines communautés pour aider de jeunes marginaux à reprendre confiance en eux et à devenir autonomes. Outre les activités de conseil, de formation professionnelle, et l'élaboration de projets de microentreprises, les VNU ont créé des associations locales novatrices formant un solide réseau de soutien pour les jeunes. On peut citer par exemple la constitution d'un réseau de plus de 100 volontaires des quartiers, comptant essentiellement des femmes, qui s'efforcent de prévenir la violence et de lutter contre l'exclusion sociale en encourageant la participation.

21. Considérant le rôle que peuvent tenir les jeunes dans la réalisation des OMD, le Programme des VNU cherche à instaurer et à promouvoir une culture du volontariat de manière à mieux mobiliser ces forces vives que représentent les jeunes. Prenant modèle sur une série d'initiatives concluantes menées avec le concours d'universitaires au Guatemala et au Nicaragua, on met au point en Bolivie, en étroite collaboration avec le PNUD et les pouvoirs publics, un projet intitulé « Les jeunes avec la participation de tous ». De 2004 à 2007, 1 200 diplômés de l'enseignement supérieur vont, à titre bénévole, prendre part à la stratégie de lutte contre la pauvreté, en aidant de nombreuses municipalités et collectivités locales à réaliser leurs projets de réduction de la pauvreté. On peut encore citer l'exemple du réseau universitaire mondial créé par le Programme des VNU dans le contexte de l'initiative du Service des technologies de l'information des Nations Unies (UNITeS). Il s'agit en premier lieu de réunir des ressources et de préparer le terrain pour que des universités puissent s'investir dans un bénévolat à long terme. Pour l'instant, le Programme des VNU collabore avec l'Africa Youth Foundation et certaines universités au Japon, au Mexique et en Espagne. Des pourparlers sont en cours avec des universités au Canada et en Suisse ainsi qu'avec des institutions de plusieurs pays d'Afrique australe et d'Asie du Sud.

22. S'agissant de l'autonomisation de la société civile, les VNU contribuent au raffermissement des organisations nationales qui favorisent le bénévolat dans certains pays, notamment la Chine, l'Indonésie, la Mongolie et l'Afrique du Sud. En coopération avec des organisations internationales de volontaires et des partenaires locaux, le Programme des VNU appuie des activités telles que le perfectionnement des méthodes de gestion et des procédures administratives, le lancement de campagnes de sensibilisation, et l'intervention auprès des décideurs et des dirigeants pour qu'ils prennent des mesures propres à encourager le bénévolat.

*Ligne de services : Développement du secteur privé
et engagement social des entreprises*

23. Le secteur privé joue un rôle notable dans le développement économique et social et la réduction de la pauvreté. Le Programme des VNU appuie le développement de l'entreprise privée dans les programmes de pays; il engage les entreprises à encourager le bénévolat parmi leur personnel. En Equateur par exemple, dans le cadre d'un programme national mis au point par le PNUD et le Gouvernement, le Programme des VNU, avec le concours de ses bénévoles aide de petites et moyennes entreprises à créer des emplois et contribue à la croissance économique de provinces comptant les taux de pauvreté et de migration les plus élevés. Conformément à des recommandations visant à donner au secteur privé des responsabilités accrues dans le développement des connaissances et des compétences des entreprises de pays en développement – recommandations figurant dans le récent rapport de la Commission du secteur privé et du développement, adressé au Secrétaire général – le Programme des VNU a signé des accords avec une société allemande et des associations françaises sans but lucratif, en vue de promouvoir le bénévolat d'entreprise, et a déjà bien avancé la préparation d'un accord de collaboration avec un programme mis en place par des employés d'une société pétrolière multinationale.

24. En coopération avec une ONG ayant son siège au Royaume-Uni, le Programme des VNU a entrepris une recherche conjointe sur l'engagement social de sociétés nationales et transnationales afin de mieux comprendre leur contribution au

développement social et le rôle que tiennent les bénévoles dans ce processus. Une recherche portant sur le Brésil, le Ghana, l'Inde, le Kazakhstan, le Liban, le Nicaragua, les Philippines et l'Afrique du Sud fait état d'une longue histoire de relations entre l'entreprise et la communauté dans les pays en développement et les économies en transition. Elle met également en évidence les immenses possibilités d'amélioration de la relation entreprise-communauté dans le contexte du développement. Une société pétrolière multinationale du Nigéria a par la suite fait appel au Programme des VNU pour l'aider à élaborer une stratégie visant à encourager les collectivités locales à déterminer leurs besoins et priorités. Au Liban, le Programme des VNU coopère avec les pouvoirs publics et des entreprises privées à la mise au point de projets dans le cadre desquels des membres du personnel s'emploieraient bénévolement à aider des groupes de jeunes, des coopératives et des municipalités.

Deuxième objectif du PFP : Promotion de la gouvernance démocratique

25. La gouvernance démocratique est une composante essentielle des conditions nécessaires à la réalisation des OMD, notamment la réduction de la pauvreté. Au cours de l'exercice biennal, près de 30 % des Volontaires des Nations Unies étaient engagés dans des activités liées à la gouvernance, appelés notamment à aider les administrations locales à établir des liens avec la société civile et le gouvernement central; à faciliter le rayonnement des organisations de droits de l'homme et à promouvoir des processus électoraux transparents et ouverts.

Ligne de services : Décentralisation et gouvernance locale

26. Ainsi que le signale le Rapport sur le développement humain 2003, la mobilisation et l'action collectives sont des éléments essentiels d'une gouvernance efficace. De plus, une relation étroite entre l'administration locale et la société civile est la condition préalable d'une décentralisation effective. Le Programme des VNU est très actif dans ces deux domaines que sont la création de conditions favorables à la participation et le resserrement des liens entre les intéressés. Par exemple, à l'appui du programme du PNUD consacré à la gouvernance locale en Albanie, les volontaires nationaux et ceux du Programme des VNU oeuvrent au niveau communal, municipal et régional pour obtenir le concours des collectivités et pouvoirs locaux à des activités participatives de planification et de gestion du développement. C'est ainsi que sont nées plus de 100 organisations locales chargées de la planification et de la gestion de projets de développement locaux, surtout dans les domaines de l'infrastructure sociale et de la santé.

27. Le renforcement des capacités institutionnelles en vue d'accroître l'efficacité et la fiabilité est une autre composante d'un processus de décentralisation effective. En Éthiopie, un projet national du Programme des VNU contribue à améliorer la gestion du secteur public régional en mettant à sa disposition les compétences nationales souvent concentrées dans la capitale. Les activités portent notamment sur la formulation de critères de dotation, l'évaluation de la base de ressources pour la production de revenus et la mise au point de systèmes informatisés pour la gestion des ressources publiques. Au Cambodge, le Programme des VNU, conjointement avec une ONG, s'efforce en collaboration avec le Gouvernement de faciliter l'enregistrement des nouveau-nés grâce à des équipes mobiles. Avec des statistiques plus précises de l'enregistrement des naissances, l'État et les administrations locales

seront mieux en mesure d'élaborer des politiques appropriées et de lutter contre le travail et le trafic des enfants, et autres pratiques illicites.

28. L'application des instruments et des techniques de la gouvernance en ligne s'est avérée efficace pour activer l'interaction entre le gouvernement et les citoyens. En association avec la Fédération latino-américaine de villes, municipalités et associations, et l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux, le Programme des VNU a créé et gère une puissante base de données sur le Web, PIMEX, qui fournit aux gouvernements locaux des espaces virtuels pour afficher leurs offres et leurs demandes concernant les échanges de volontaires. Ce système permet de renforcer la coopération entre les gouvernements locaux d'Amérique latine et des Caraïbes, et a abouti à des initiatives d'assistance technique touchant 35 municipalités réparties dans 13 pays.

Ligne de services : Justice et droits de l'homme

29. La participation civique en matière de réforme juridique et judiciaire ainsi que l'élargissement du champ d'action des organisations chargées de faire respecter les droits de l'homme afin qu'elles puissent intervenir au niveau communautaire, sont des facteurs efficaces pour combler l'écart qui sépare le système de la justice publique et les citoyens. En Haïti, les VNU interviennent dans les structures décentralisées, plus proches du peuple, pour améliorer les prestations de la justice de paix, des ombudsmans, du système pénitentiaire et des organisations locales. Une récente évaluation indépendante de l'appui du PNUD à un programme de gouvernance en Haïti a montré que la présence des VNU en aval avait aidé à produire des informations et des prévisions utiles aux partenaires de développement dans leurs planifications stratégiques et leur rôle consultatif en matière de politique générale. En Ouganda, les VNU collaborent avec le Gouvernement et d'autres intéressés nationaux pour faire connaître les droits de l'homme fondamentaux. Leurs activités se concentrent sur les collectivités où les violations des droits de l'homme sont patentes, et consistent à sensibiliser la population à ces droits et à lui indiquer par quelles voies elle peut dénoncer de telles violations; à améliorer la communication et instaurer la confiance entre les organismes chargés de l'application des lois et les citoyens, et à simplifier les procédures des tribunaux locaux. Au Brésil, conformément à l'objectif national de normaliser les droits économiques, sociaux et culturels, les volontaires nationaux enquêtent sur les violations des droits de l'homme et les signalent, et collaborent étroitement avec les communautés et le Gouvernement pour définir des moyens d'action appropriés. En Jordanie, les VNU s'occupant de télécentres communautaires encouragent les femmes locales de recourir au réseau de développement d'UNIFEM pour les femmes arabes. Elles peuvent ainsi recevoir des informations sur leurs droits légaux, les possibilités d'exercer des fonctions de responsabilité et la manière de participer.

30. Tant à l'échelon du district qu'à l'échelon local, les VNU ont été pendant plusieurs années la cheville ouvrière de la Mission de vérification des Nations Unies pour les droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA). Une évaluation a montré combien l'action des volontaires au niveau communautaire, y compris les volontaires autochtones de pays voisins, avait aidé la Mission à identifier les questions particulières aux populations autochtones dans le domaine des droits de l'homme, et à en tenir compte. Le Gouvernement commence à prendre en charge les responsabilités de la Mission et les VNU nationaux collaborent étroitement avec leurs homologues au Gouvernement, avec les organisations locales et les organismes

s'occupant des droits de l'homme pour veiller à ce que les connaissances et l'expérience acquises, y compris la valeur du volontariat dans la protection des droits de l'homme soient bien assimilées et continuent de servir la population.

31. Le Programme des VNU a continué d'appuyer le programme de renforcement des droits de l'homme (HUTIST) lancé par le PNUD et le Haut Commissariat aux droits de l'homme. À Fidji, une collaboration avec le Gouvernement et les représentants de la société civile des États mélanésiens a permis d'identifier certains obstacles à la ratification de traités relatifs aux droits de l'homme et d'adopter des stratégies pour les surmonter. Au Kazakhstan des activités ont été menées de concert avec le Gouvernement pour élaborer une législation relative aux droits de l'homme, créer un bureau d'ombudsman et former de hauts fonctionnaires et, avec plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) et les médias pour détecter et dénoncer les violations des droits de l'homme. Au Yémen, des VNU ont concentré leurs efforts sur l'assistance à des groupes de femmes et la formation de jeunes volontaires sur la question des droits de l'homme dans le droit yéménite, et les ont aidé à diffuser ces valeurs dans les écoles, les institutions et associations.

Ligne de services : Systèmes et processus électoraux

32. Il est indispensable, pour une gouvernance démocratique, d'aider les démocraties nouvelles et restaurées à se doter d'un système électoral stable et transparent. Durant l'exercice 2002-2003, le Programme des VNU a montré qu'il avait la capacité de réunir des volontaires qualifiés et expérimentés de différentes nationalités et cultures, pour intervenir principalement au niveau communautaire. En association avec l'Union européenne, les VNU ont fourni une assistance électorale au Nigéria. En outre un appui a été fourni aux Comores, à la Géorgie, à l'Indonésie, au Kenya et à la Sierra Leone directement par les bureaux extérieurs du PNUD. Le Programme des VNU s'occupe de l'inscription des électeurs en Afghanistan, ce qui est un travail fondamental, et appuie activement le Département des opérations de maintien de la paix par la planification d'élections au Burundi, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et au Libéria, ainsi que du référendum prévu au Soudan.

Troisième objectif du PFP : Gestion des ressources énergétiques et de l'environnement pour un développement durable

33. Au cours de l'exercice biennal, le Programme des VNU a appuyé les programmes touchant la protection du patrimoine naturel et culturel, et notamment la dégradation des sols, la gestion du ramassage des ordures et l'approvisionnement en eau salubre. Il s'agissait pour les nombreux bénévoles travaillant dans ce domaine de susciter une volonté d'action chez les populations locales et de stimuler la création d'emplois.

34. Le fait d'impliquer les collectivités dans l'utilisation durable des ressources foncières communes permet de donner une dimension écologique à la lutte contre la pauvreté. Ainsi, au Cap-Vert, le Programme des VNU et le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ont aidé le Gouvernement à mobiliser des bénévoles pour lutter contre la dégradation des sols, la désertification et le chômage des jeunes. Les bénévoles cap-verdiens du Programme et des partenaires locaux ont formé des formateurs aux techniques de mobilisation sociale et au lancement de petites entreprises inoffensives pour

l'environnement. On cherche par là à sensibiliser le public à la protection de l'environnement, à impliquer les collectivités dans l'élaboration de mesures écologiques et à aider les jeunes chômeurs à créer des entreprises inoffensives pour l'environnement. On s'emploie également à promouvoir une culture du bénévolat chez les jeunes et à constituer une équipe de bénévoles nationaux.

35. Au Mali, le Programme des VNU aide les collectivités du pays Dogon à préserver leur patrimoine naturel et culturel et à utiliser les bénéfices tirés du développement du tourisme pour aménager les quartiers défavorisés. Les bénévoles du Programme aident les notables traditionnels, les villageois et les autorités municipales à définir des priorités, notamment pour ce qui est de la conservation et de la restauration de monuments, de la gestion des sites naturels et de l'élaboration de programmes d'enseignement sur l'environnement pour les écoles. Ils apprennent à la population à trouver des sources de revenus, formant notamment des femmes au métier de guide touristique et aidant les artisans à mieux organiser leur travail et à vendre leurs produits.

36. Le Programme des VNU appuie les collectivités désireuses d'améliorer leur cadre de vie. Ainsi dans le territoire palestinien occupé, ses bénévoles aident les conseils de village, les associations de bénévoles locales, les municipalités et les entreprises privées de Naplouse et des villages voisins à évaluer les ressources disponibles et à les utiliser pour réduire la pratique illégale de l'enfouissement et de l'incinération hors site des ordures. On cherche ainsi à améliorer le ramassage des ordures et à faire en sorte qu'elles soient éliminées dans de bonnes conditions de sécurité, en incitant les habitants et les municipalités à les recycler. Au Tchad, les bénévoles du Programme ont aidé les populations locales à mettre en place des microprojets pour améliorer le cadre de vie urbain. Des emplois ont été créés par la mise en place de petites entreprises de services comme l'enlèvement des ordures et l'entretien des distributeurs d'eau. Les pratiques les plus rentables qui se sont développées lors de l'exécution du projet seront reprises dans une initiative d'aménagement urbain d'envergure financée par le PNUD.

37. En Équateur, en Jamaïque et au Yémen, le Programme des VNU coopère avec les autorités locales pour mobiliser la participation de bénévoles à l'aménagement urbain. Des personnes ont ainsi accepté de participer à titre bénévole à diverses activités, telles que la restauration des écoles, le lancement de campagnes de reboisement et l'organisation de séminaires pour les femmes sur leur rôle de bénévoles au service de l'environnement. On est en train de constituer une base de connaissances à partir des pratiques les plus rentables et des leçons d'expérience; cette base sera mise à la disposition d'autres villes qui souhaitent faire appel aux bénévoles pour l'aménagement urbain.

Quatrième objectif du PFP : Prévention des crises et relèvement

38. Les interventions d'urgence en cas de conflit et de catastrophes naturelles et les opérations de prévention à plus long terme et d'assistance pendant la phase de relèvement sont les principaux domaines d'action du Programme des VNU. Près de 40 % des bénévoles appartenant au Programme y ont pris part et ont notamment aidé à la réinsertion d'anciens combattants, favorisé la collaboration entre les communautés opposées, assuré l'éducation civique, participé à la préparation des secours en prévision des catastrophes et acheminé l'aide humanitaire.

Ligne de services : Prévention des conflits et consolidation de la paix

39. Dans les pays sortant d'un conflit, les bénévoles ont beaucoup contribué à la réconciliation et à la reconstruction, ainsi qu'à l'instauration ou au rétablissement d'un climat de confiance. Au Niger, les Volontaires des Nations Unies aident les anciens combattants à retrouver leur place dans la société dans le cadre du processus de réconciliation générale. Pour permettre aux ex-combattants de satisfaire à leurs besoins immédiats, les bénévoles les aident à trouver des moyens de gagner leur vie et à se lancer dans des microprojets. Des entreprises ont été créées avec la participation de plus de 700 anciens combattants, qui se livrent à diverses activités telles que l'élevage, la confection ou la fabrication de bijoux. De façon plus générale, les bénévoles participent aux activités intercommunautaires telles que les réunions régionales de notables traditionnels sur le règlement des conflits et la promotion de la paix dans les écoles secondaires. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a également aidé les bénévoles locaux à installer une station de radio locale qui diffuse des programmes et des messages de paix en français et dans les langues locales.

40. En Bosnie-Herzégovine, le Programme des Volontaires des Nations Unies favorise la coopération entre les jeunes Bosniaques, Croates et Serbes. Venus du pays même et d'ailleurs, les VNU participent à l'organisation de camps d'été multiethniques, aident de jeunes bénévoles à gérer un site Web destiné aux jeunes d'autres communautés et constituent des conseils consultatifs de jeunes locaux dont les membres sont d'appartenances ethniques diverses. En Guinée, avec la collaboration de stations de radio nationales, du PNUD et d'organisations non gouvernementales, le Programme des VNU a récemment lancé un projet, inédit dans le pays, visant à promouvoir une culture de paix par l'utilisation des médias. L'action des bénévoles nationaux et internationaux est axée sur la prévention des conflits et l'éducation civique, l'objectif étant de promouvoir la confiance et le dialogue entre les Guinéens, y compris les personnes déplacées et les réfugiés.

Ligne de services : Relèvement

41. L'expérience acquise par le Programme des VNU des situations prévalant à l'issue des conflits est un atout important pour les organismes partenaires du système des Nations Unies et pour les pays où ils opèrent. Le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD et les Volontaires des Nations Unies ont mis en place un mécanisme de déploiement rapide pour établir une équipe de volontaires de réserve entraînés et expérimentés, qui peuvent être détachés à tout moment dans n'importe quel bureau de pays du PNUD. Plus de 20 bureaux de pays du PNUD ont bénéficié de ce service.

42. Le Programme des VNU a continué d'appuyer les organismes d'aide humanitaire des Nations Unies dans des domaines tels que la distribution de vivres, l'approvisionnement en eau, la fourniture d'abris et de médicaments et la coordination. Plus de 600 bénévoles du Programme ont servi sous l'étendard du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en 2003, doublant ainsi leurs effectifs des années précédentes. Leur participation à l'action du Programme alimentaire mondial (PAM) s'est également intensifiée, y compris dans les activités de lutte contre le VIH/sida. Conformément aux recommandations du Bureau des services de contrôle interne, le HCR et le Programme des VNU mettent

actuellement la dernière main à un accord général faisant état de l'apport des bénévoles et des services nationaux aux activités conjointes.

43. Aider les pays à passer de la phase de secours à celle du développement est un autre domaine d'intervention important du Programme des VNU. Ainsi, le Programme a déployé en Afghanistan 244 de ses bénévoles, représentant 64 nationalités et comptant parmi eux des expatriés afghans, à la demande du Gouvernement et de presque tous les organismes des Nations Unies présents dans le pays. S'attachant à renforcer les capacités et la maîtrise nationales, ils ont participé à des activités touchant l'aménagement urbain, les finances et l'administration, la lutte contre le sexisme, l'éducation, la santé et la réinsertion des réfugiés.

Ligne de services : Initiatives spéciales en faveur des pays en transition

44. La capacité du Programme des VNU d'aider les pays en transition est démontrée par le rôle qu'il a assumé au Timor-Leste. Entre 1999 et 2003, quelque 3 000 de ses bénévoles, originaires de plus de 100 pays, ont pris part aux processus électoraux, à la reconstruction du pays et à l'instauration de structures sociales et administratives. Agents d'exécution de l'ONU, ces bénévoles présentent l'avantage d'être proches des populations locales avec lesquelles ils entretiennent des rapports étroits. Cette confiance leur a permis d'inciter les populations locales à prendre en main leur propre développement. Le Programme des Volontaires des Nations Unies continue d'aider le Timor-Leste à développer son potentiel. Pour aider le Ministère du plan et des finances à mettre en œuvre le plan de développement national, il a entrepris de renforcer les moyens d'action des organisations de la société civile pour qu'elles puissent contribuer plus efficacement à la lutte contre la pauvreté et à promouvoir l'égalité des sexes aux niveaux des districts et des quartiers.

45. La participation du Programme des VNU aux opérations du Département des opérations de maintien de la paix n'a cessé de croître. En 2003, le Département et le PNUD (Programme des Volontaires des Nations Unies) ont consolidé encore leur relation en signant un accord global et une note d'orientation par laquelle ils confèrent au Programme des Volontaires des Nations Unies un rôle plus important que celui de simple mécanisme de dotation en effectifs, et s'engagent à utiliser davantage le service des bénévoles pour le maintien de la paix. Les bénévoles du Programme ont effectué près de 2 000 missions pour le compte du Département des opérations de maintien de la paix au cours de l'exercice biennal et constituaient une part importante du personnel civil de la plupart des opérations. Au cours de la période considérée, ils ont été présents dans toutes les opérations lancées par le Département et participent à présent à la planification des interventions du Département.

46. L'action des Volontaires des Nations Unies au sein de bien des missions de maintien de la paix a pris une autre tournure car, outre les tâches qui leur sont confiées, ils mobilisent des bénévoles sur place ainsi que le personnel des missions pour appuyer les initiatives locales. Ainsi, dans le cadre de la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo, des Volontaires des Nations Unies se sont joints aux 75 bénévoles locaux pour dresser des lits d'hôpital, rénover une maternité et remettre en état une école de quartier qui devait accueillir 300 élèves. Dans le cadre d'autres missions, ils ont appris à des Érythréennes séropositives de nouvelles techniques de teinture des tissus, remis en état un

établissement pour aveugles au Kosovo et creusé des puits pour un foyer d'enfants en Sierra Leone.

Ligne de services : Réduction des effets des catastrophes naturelles

47. Il serait indiqué de tirer parti du savoir-faire des autochtones pour renforcer la capacité des populations locales de prévenir les catastrophes naturelles et d'atténuer les effets, et d'envisager des activités de relèvement. Suite aux périodes de grave sécheresse et de disette qu'a connues le Malawi, les bénévoles malawiens relevant du Programme des VNU ont aidé les administrations locales à distribuer les secours. Ils ont ensuite aidé les collectivités à se préparer en prévision des catastrophes, notamment à prévoir des mesures contre la faim et pour en atténuer les effets, à dresser une carte des zones à risque et à mettre en place des systèmes de surveillance de la sécheresse.

48. Lorsque les provinces indiennes d'Orissa et de Gujarat ont subi des catastrophes naturelles, plus de 200 bénévoles indiens du Programme des VNU ont été affectés aux projets de gestion des risques associés aux catastrophes naturelles, et ont assuré le lien entre les collectivités locales, les administrations locales et les organisations non gouvernementales. Ils ont participé à la conception et à la mise en place de l'India Disaster Resource Network, un répertoire en ligne des ressources nationales qui peuvent être utilisées immédiatement en cas de catastrophe. Ils ont appris aux fonctionnaires des administrations locales et nationales à accéder au réseau et à l'utiliser pour trouver de l'aide lors des opérations d'évacuation, de recherche et de sauvetage, de secours et autres interventions prioritaires. En 2003, lorsque les inondations ont frappé plus de 600 000 personnes au Sri Lanka, une équipe de bénévoles indiens du Programme des VNU est arrivée sur les lieux en l'espace de quelques heures et a réorganisé la collecte de données, évalué les dégâts et coordonné la distribution des secours dans les régions les plus durement touchées. Ces bénévoles se sont également chargés de coordonner au niveau des districts l'aide fournie par les donateurs locaux et internationaux.

Cinquième objectif du PFP : Lutte contre le VIH/sida

49. Le Programme des VNU participe activement à la lutte contre le VIH/sida depuis un bon nombre d'années, mobilisant des bénévoles locaux et les aidant à contribuer à l'effort national visant à surmonter les conséquences de la pandémie.

50. On s'est récemment rendu compte que le recours aux bénévoles était l'un des principaux moyens utilisés par le PNUD pour appliquer l'Initiative de renforcement des capacités de l'Afrique australe, son programme phare visant à traiter des problèmes posés par le VIH/sida. Le Programme des VNU a ainsi fait appel aux bonnes volontés locales pour aider à la prestation de services essentiels, en sollicitant les organismes bénévoles existants et en puisant dans les ressources inexploitées telles que les étudiants diplômés et les retraités, et ont recouru à ceux de ses bénévoles qui sont originaires d'Afrique pour compenser la perte de ressources humaines qualifiées et aider au renforcement des capacités locales.

51. Le Programme des Volontaires des Nations Unies continue de participer à l'initiative, lancée par le PNUD et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), visant à intensifier la participation des personnes infectées ou affectées par le VIH/sida (GIPA). Les bénévoles du Programme, dont beaucoup sont séropositifs, aident les collectivités de 12 pays d'Afrique, d'Asie et des

Caraïbes à mettre en place de solides réseaux d'entraide, à assurer des services de soins à domicile, à éliminer la discrimination et à appliquer des programmes de prévention. Le Programme des Volontaires des Nations Unies participe à présent aux projets exécutés au Burundi et en Indonésie et cherche à constituer pour la région de l'Asie du Sud-Est un réseau de bénévoles prêts à appuyer l'initiative GIPA.

52. Le Programme des Volontaires des Nations Unies s'appuie sur ses partenariats pour faire amplement connaître le rôle du bénévolat dans les initiatives relatives au VIH/sida. En coopération avec la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Union interparlementaire, il a ainsi organisé des réunions lors de la Conférence internationale de 2002 sur le sida afin de sensibiliser l'opinion publique à la contribution essentielle des bénévoles à la lutte contre le VIH/sida.

C. Suivi de l'Année internationale des volontaires de 2001

53. Le Programme des VNU a entrepris toutes les activités demandées par l'Assemblée générale dans sa résolution 57/106 sur le suivi de l'Année internationale des volontaires. Il s'est notamment efforcé de faire mieux connaître le volontariat, de créer des réseaux de bénévoles et d'aider les pays en développement à favoriser l'action des bénévoles nationaux. Il a incorporé nombre de ces activités dans ses travaux permanents. Il contribue, par des services de secrétariat, à l'élaboration du rapport sur le suivi de l'Année internationale des volontaires que le Secrétaire général présentera en 2005 à l'Assemblée générale.

54. Avec l'appui du Programme des Volontaires des Nations Unies, un nombre croissant de pays ont cherché à mettre à profit toutes les possibilités que présentait la Journée internationale des volontaires. En premier lieu, le nombre de pays à célébrer cet événement a augmenté, passant de 61 en 2002 à 125 en 2003. Deuxièmement, le nombre de pays en développement à s'y faire présenter est passé de 45 à 91. En dernier lieu, en 2003, ils sont plus de 70 pays à avoir axé les activités touchant le bénévolat sur la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement, alors qu'ils n'étaient que sept en 2002. La Journée internationale des volontaires fournit un cadre utile pour valoriser le bénévolat et utiliser à bon escient l'énergie de ceux qui veulent faire du bénévolat.

55. Une autre activité consécutive à l'Année internationale des volontaires a été la mise au point d'un site Internet à vocation internationale consacré au volontariat <www.worldvolunteerweb.org>, qui facilite les échanges entre les bénévoles du monde entier et regorge d'informations sur l'importance du bénévolat dans la poursuite des OMD. Ils sont actuellement plus de 50 000, organismes et particuliers compris, à se connecter chaque mois au portail. On cherche à présent à mettre en place un site qui abritera des portails régionaux, permettra à des bénévoles de participer en ligne à sa construction et offrira des services interactifs aux organismes et aux particuliers désireux de contribuer à la poursuite des OMD.

D. Enseignements retenus des études et évaluations

56. Compte tenu des résultats des évaluations précédentes, le Programme des VNU a cherché à perfectionner les indicateurs servant à l'évaluation des résultats, à mesurer la valeur supplémentaire que représente le travail de ses bénévoles, et à définir les mesures permettant de supprimer les contraintes et d'améliorer les

résultats. À cette fin, le Programme a fait effectuer 26 évaluations de projets thématiques, couvrant l'activité menée par 1 300 de ses bénévoles dans plus de 30 pays et les résultats qu'ils ont obtenus.

57. Selon les résultats des évaluations, l'atout du Programme des VNU réside dans le fait que ses bénévoles ont non seulement des compétences techniques et du professionnalisme, mais sont en plus motivés, enthousiastes et capables de s'adapter. On s'est rendu compte que dans des domaines sensibles comme les droits de l'homme, le VIH/sida et le règlement des conflits, les VNU faisaient preuve d'une efficacité particulière à gagner la confiance des populations en donnant au bénévolat ce caractère neutre et universel propre à l'ONU. Les équipes mixtes de bénévoles nationaux et internationaux ont été présentées comme un bon mécanisme d'échange de données d'expérience et de connaissances, qui permet en même temps de tirer le meilleur parti de la coopération Sud-Sud. Il est certain que le Programme stimule le bénévolat local et entretient chez les populations locales l'esprit du bénévolat.

58. Il ressort de certaines évaluations qu'il faudrait veiller à ce que tous les bénévoles relevant du Programme des VNU se considèrent d'abord comme Volontaires des Nations Unies même si la majorité d'entre eux participent à des programmes et activités d'autres organismes. Afin de tirer pleinement parti de la capacité de ses bénévoles de défendre le volontariat et de rallier des bénévoles locaux à la poursuite des OMD, le Programme et ses partenaires doivent leur donner les moyens d'action et l'appui nécessaires. C'est pourquoi le Programme publie actuellement un ensemble de guides méthodologiques et pratiques destinés à ses administrateurs de programme et à ses bénévoles. Les questions suivantes y sont abordées : comment faire entrer le bénévolat dans les cadres de programmation et de développement nationaux; comment stimuler l'esprit du bénévolat chez les organismes d'accueil et les collectivités auprès desquels servent les VNU; et comment aider à la mise en place d'une structure de bénévolat ayant la meilleure capacité opérationnelle.

59. Grâce au nouveau système de présentation de rapports périodiques en ligne mis en service en avril 2003, on pourra se faire une idée plus précise de la contribution générale des Volontaires des Nations Unies au développement et de l'apport de chacun d'eux. Plus de 2 000 rapports ont été reçus avant la fin de l'année, bien qu'il y ait encore lieu d'améliorer les taux de présentation de ces rapports. L'analyse de ces documents montre que les bénévoles doivent être mieux informés et recevoir un meilleur appui opérationnel. Il ressort de leurs réponses que les Volontaires des Nations Unies sont en général satisfaits de leur travail, la majorité d'entre eux s'estimant être en bonne voie d'atteindre les objectifs fixés. Ce système de présentation de rapports a été récemment amélioré compte tenu des résultats obtenus.

60. Dans le souci d'améliorer et de développer sa structure, le Programme des Volontaires des Nations Unies examine avec ses partenaires la façon dont ils perçoivent leur relation et cherche les moyens de la renforcer. En 2003, il a fait réaliser la quatrième d'une série d'études indépendantes sur sa relation avec 25 de ses partenaires (organes de liaison nationaux qui l'aident à mobiliser des ressources humaines et financières). Il ressort de l'étude que les problèmes soulevés avaient changé de nature; des questions d'ordre essentiellement opérationnel, on est passé à des préoccupations plus techniques et méthodologiques. Les organismes ont salué le

Programme des VNU d'avoir su se lancer dans de nouvelles activités de bénévolat, renforcer les capacités des associations de bénévoles locales et nationales, et plaider la cause du bénévolat dans les réunions internationales. Ils espèrent voir le Programme des Volontaires des Nations Unies occuper le devant de la scène dans ces domaines.

IV. Gestion des ressources

A. Ressources financières

61. On trouvera à l'annexe II un tableau présentant le financement du Programme des Volontaires des Nations Unies. Les informations indiquées dans la section des ressources ordinaires ont trait au Fonds bénévole spécial. Les autres ressources concernent : a) les contributions en espèces versées directement au Programme au titre de fonds d'affectation spéciale, d'autres arrangements de cofinancement et du budget biennal d'appui (environ 47 %); b) les missions de Volontaires directement financées par les institutions et les partenaires du Programme (environ 53 %). Bien que ces missions ne fassent pas l'objet de contributions en espèces versées directement au Programme, elles figurent cependant dans le tableau de manière à fournir un ordre de grandeur réel, sur le plan financier, des activités des VNU.

62. Ainsi qu'il est indiqué à l'annexe II, le montant total pour les activités menées en 2002-2003 a été estimé à 218,4 millions de dollars, soit 4 % de plus qu'en 2000-2001. Sur ce total, 14,7 millions de dollars (environ 7 %) ont été imputés sur le Fonds bénévole spécial et 203,7 millions de dollars (environ 93 %) provenaient d'autres sources. L'Administrateur prévoit que le Programme se développera encore en 2004-2005 du fait des nouvelles activités menées au titre de l'Initiative de renforcement des capacités de l'Afrique australe lancée par le PNUD, des nombreuses activités soutenues menées dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et de l'appui accru apporté à d'autres organismes des Nations Unies. Ces facteurs ont été pris en compte dans les prévisions pour 2004-2005.

Fonds bénévole spécial

63. Au cours de l'exercice 2002-2003, un total de 14,1 millions de dollars a été approuvé au titre du Fonds bénévole spécial pour de nouveaux projets pilotes et expérimentaux. Les dépenses totales pendant la période se sont élevées à 14,7 millions de dollars, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Le solde des ressources au 31 décembre 2003 s'élevait à 24 millions de dollars, dont 19 millions étaient intégralement engagés.

Autres ressources

64. Le coût des activités financées par les ressources autres que celles provenant du Fonds bénévole spécial s'est élevé à 203,7 millions de dollars, soit 93 % du total. Sur les 169,1 millions de dollars consacrés aux dépenses afférentes aux programmes, environ 20 % de cette somme provenait des ressources destinées aux programmes du PNUD, 23 % d'autres organismes des Nations Unies, 41 % des missions du Département des opérations de maintien de la paix et 16 % de fonds

d'affectation spéciale, du financement intégral et d'autres arrangements de cofinancement.

Budget biennal d'appui

65. S'agissant du budget biennal d'appui pour les VNU, le Conseil d'administration a approuvé, par sa décision 2003/22, les propositions de l'Administrateur figurant dans le document DP/2003/28. Conformément à ces propositions, le budget d'appui du Programme, englobant toutes les ressources, est estimé à 38,5 millions de dollars pour l'exercice 2004-2005. Sur ce total, la composante financée par les contributions volontaires versées au PNUD est ramenée à 26 millions de dollars, soit 21 % de moins que les niveaux les plus élevés de l'exercice 1996-1997. La part du budget d'appui des VNU financée par des ressources autres que celles du PNUD devrait augmenter et passer à 12,5 millions de dollars en 2004-2005, ce qui cadre parfaitement avec le fait que le Programme a connu sa plus forte croissance dans les activités non financées par le PNUD.

B. Volontaires

66. Le Programme des VNU a continué à améliorer ses méthodes traditionnelles de recrutement par les bureaux de pays du PNUD, les organisations partenaires et l'Internet. Grâce à l'Internet, son rayon d'action a été étendu, ce qui a permis d'attirer une plus grande variété de talents et d'augmenter le nombre de nationalités représentées dans le fichier des candidats. Les améliorations techniques ont en outre permis d'accélérer le traitement des candidatures et le recrutement de volontaires. Et, fait tout aussi important, le système de candidatures en ligne permet d'orienter vers d'autres possibilités le nombre croissant de personnes intéressées par le bénévolat mais qui n'ont pas le profil correspondant aux Volontaires des Nations Unies. Afin de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, le système de candidatures en ligne a été adapté et mis à la disposition des bureaux de pays du PNUD et d'autres organisations pour leur permettre d'établir leurs propres listes de candidats bénévoles.

67. Le Programme des VNU engage un plus grand nombre de citoyens à participer bénévolement à des activités de développement, tant sur le plan local qu'international. Le système de stages lancé au cours de l'exercice précédent a été étendu pour permettre à des jeunes disposant d'une expérience plus limitée de participer à de telles activités. À la demande des pays de programme, des stagiaires des VNU ont travaillé dans certains domaines, tels que la gouvernance, les technologies de l'information et des communications, la réduction de la pauvreté, le VIH/sida, la protection de l'environnement et la gestion des catastrophes. Le programme exécuté en Bolivie, qui est décrit au paragraphe 21, constitue un exemple novateur.

68. Le nouveau programme des volontaires associés s'adresse à des bénévoles qui ne sont pas sous contrat avec le Programme des VNU mais qui sont mobilisés de manière directe ou indirecte dans le cadre ou au service d'une activité financée par le Programme. Le service de volontariat en ligne lancé en 2000 en est un exemple typique. Il constitue à présent la plus importante base de données en ligne sur les bénévoles oeuvrant en faveur du développement dans le monde et représente un moyen efficace pour les particuliers qui souhaitent offrir leurs compétences et leur temps depuis leur domicile et pour les organisations qui veulent accéder à des

connaissances et des services spécialisés dans des domaines allant de la conception de sites sur le Web, à la traduction et à la mobilisation de ressources. Quelque 500 organisations, dont des organismes partenaires des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des organisations communautaires, font appel aux services offerts par plus de 12 000 bénévoles en ligne répartis dans 186 pays, dont la moitié sont des femmes. Plus de 45 % d'entre eux sont originaires de pays en développement, ce qui témoigne des progrès importants réalisés dans le domaine de la coopération Sud-Sud. Cette modalité sert en outre à appuyer le renforcement des capacités d'organisation en fournissant des conseils et des ressources, notamment pour la constitution de groupes de discussion en ligne et la promotion de pratiques optimales concernant le cybervolontariat.

69. Devant le nombre croissant de Volontaires opérant dans des régions en crise, le Programme, en collaboration avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et les institutions partenaires, a continué de mener des activités visant à accroître la sécurité des Volontaires des Nations Unies. Ces mesures complètent le système de gestion de la sécurité des Nations Unies au niveau national, dans lequel les Volontaires des Nations Unies sont pleinement intégrés. Plus précisément, des missions ont été entreprises pour évaluer la situation en matière de sécurité et renforcer les conditions de sécurité pour les Volontaires des Nations Unies affectés à des lieux d'affectation dangereux. Une série d'ateliers sur la sûreté et la sécurité destinés aux administrateurs de programme et aux assistants administratifs des VNU a rassemblé 70 participants de 44 pays. En organisant des ateliers de suivi dans leurs pays hôtes respectifs, ces participants ont fait passer l'information à près de 1 500 Volontaires des Nations Unies. En outre, le Programme a organisé, en coordination avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et avec l'appui des administrations des missions de maintien de la paix, des stages de formation et de sensibilisation aux questions de sécurité et des ateliers sur la maîtrise du stress à l'intention de plus de 1 500 Volontaires des Nations Unies travaillant dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. L'Administrateur du PNUD et les responsables du Programme des VNU accordent la plus haute importance à la sûreté et à la sécurité des Volontaires des Nations Unies en toutes circonstances.

C. Gestion et administration

70. Les mesures prises dans le domaine de la gestion et de l'administration ont consolidé les succès des années précédentes. Les activités respectent un cadre bien établi de valeurs et de principes d'opération et sept objectifs de planification principaux concernant les politiques, l'Année internationale des volontaires, les partenariats, les individus, les résultats, les ressources extérieures et les ressources internes. Elles sont définies dans le cadre plus large de la contribution apportée par le Programme à travers le prisme du plan de financement pluriannuel, notamment en ce qui a trait à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

71. Durant la période allant de septembre 2002 à décembre 2003, le Corps commun d'inspection (CCI) a effectué un examen approfondi de la structure et des méthodes administratives et de gestion du Programme des VNU. Il a publié son rapport final (JIU/REP/2003/7) en décembre 2003 et a conclu que le Programme s'était révélé apte à répondre avec dynamisme à l'évolution des besoins croissants,

en s'attachant sans cesse à améliorer ses pratiques, sa visibilité, son image et ses valeurs fondamentales. Le CCI a fait des recommandations et des suggestions constructives aux fins d'apporter de nouveaux changements dans un certain nombre de domaines.

72. L'Administrateur constate que les conclusions du CCI, en particulier celles énoncées dans le corps du rapport, confirment que les mesures prises dans le domaine de la gestion et de l'administration ont continué de donner des résultats fructueux. Ces mesures s'inspiraient notamment de l'examen approfondi du déroulement des opérations entrepris par le Programme des VNU lui-même et de la suite donnée à l'audit de gestion effectué par le Bureau de l'audit et des études de performance du PNUD à la fin des années 90. Ces mesures seront encore perfectionnées dans le cadre du système de planification des ressources qui a été récemment adopté.

73. Conformément à la mission de promotion d'un apprentissage efficace qui a été assignée au Programme, une équipe a été mise en place en vue de renforcer les capacités et les connaissances du personnel du Programme. Ce programme d'apprentissage s'articule autour d'un certain nombre d'apports annuels : les objectifs d'apprentissage définis par les membres du personnel dans leurs plans de travail; une analyse des besoins prioritaires liés aux plans de travail établis au niveau de l'unité administrative; des données institutionnelles recueillies dans le cadre d'une enquête indépendante sur le personnel, réalisée à la fin de chaque année; deux séminaires organisés au début de chaque année, l'un à l'intention de l'ensemble du personnel et l'autre à l'intention des cadres supérieurs.

V. Problèmes à régler et possibilités à exploiter

74. L'Administrateur estime que, pour le PNUD et le Programme des VNU, l'exercice biennal a conforté l'idée que le Programme devait continuer à jouer un rôle clef pour maintenir la dynamique qui vise à faire reconnaître le volontariat à sa juste valeur, à faciliter l'action bénévole, à favoriser la création de réseaux et à mobiliser des bénévoles au service du développement à tous les niveaux. On commence à mieux comprendre l'utile contribution que les Volontaires des Nations Unies apportent aux initiatives de développement par le biais des activités du Programme, qui portent sur la mobilisation de volontaires, de nouveaux domaines en évolution tels que le plaidoyer international et l'appui à la formulation de politiques nationales.

75. Cela dit, s'il reste des problèmes à régler, il existe également des possibilités qu'il convient d'exploiter. Des changements importants se sont fait jour dans de nombreux pays quant à la manière dont le volontariat est perçu, notamment pour ce qui est de la contribution essentielle qu'il peut apporter à la réalisation des OMD. Or, de nombreuses possibilités s'offrent de traduire cette nouvelle prise de conscience par des mesures et un appui concrets. À cet égard, beaucoup de pays développés reconnaissent le rôle fondamental de l'action bénévole dans leur propre société et l'appuient par conséquent de manière directe. Il s'est néanmoins avéré difficile de faire comprendre à certains de ces pays qu'il importe de soutenir concrètement le volontariat et l'action bénévole dans les pays en développement. Selon l'Administrateur, le montant des contributions versées au Fonds bénévole spécial témoigne du niveau d'engagement à cet égard. Le Fonds revêt une

importance décisive pour permettre aux Volontaires des Nations Unies de jouer un rôle moteur dans l'élaboration de stratégies novatrices et utiles. Nombre de ces stratégies élaborées par le passé ont été intégrées dans des programmes au fil des ans et ont permis aux VNU d'être mieux à même de répondre à l'évolution des besoins des pays de programme.

76. Les activités menées dans le cadre du Programme des VNU s'articulent autour d'un réseau qui puise sa force dans les relations et les partenariats stratégiques institués à tous les niveaux. L'harmonisation des plans directeurs et des programmes-cadres du PNUD et du Programme des VNU est un facteur déterminant. Dans la mesure où cette approche concerne tous les secteurs, il convient de redoubler d'efforts pour faire une place au volontariat dans les pays de programme et dans les cadres de développement et les rapports établis par les organismes des Nations Unies, notamment les bilans communs de pays, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les rapports nationaux sur le développement humain. L'établissement systématique d'alliances avec les organisations non gouvernementales internationales, les universités et le secteur privé devrait également être poursuivi. Les possibilités qui s'offrent de créer une synergie entre les aspects mobilisation et service de l'équation du volontariat et la dynamique qui peut se dégager d'une telle synergie pour la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, sont plus évidentes et importantes que jamais.

Annexe I

Aperçu statistique des Volontaires des Nations Unies

Missions et volontaires par région, origine et sexe, 2000-2003

Missions de VNU	2000				2001				2002				2003			
	Total		5 181		Total		5 432		Total		5 554		Total		5 832	
	Inter-national	National	Total	Pourcentage	Inter-national	National	Total	Pourcentage	Inter-national	National	Total	Pourcentage	Inter-national	National	Total	Pourcentage
Région																
Afrique	1 147	429	1 576	30	1 058	520	1 578	29	1 364	774	2 138	38	1 580	814	2 394	41
Asie et Pacifique	1 180	302	1 482	29	1 658	444	2 102	39	1 335	444	1 779	32	907	522	1 429	25
États arabes	167	119	286	6	103	157	260	5	130	182	312	6	205	182	387	7
Europe et Communauté d'États indépendants	966	153	1 119	22	647	133	780	14	556	159	715	13	527	198	725	12
Amérique latine et Caraïbes	479	239	718	14	434	278	712	13	313	297	610	11	354	543	897	15
Total	3 939	1 242	5 181	100	3 900	1 532	5 432	100	3 698	1 586	5 554	100	3 573	2 259	5 832	100
Pourcentage	76	24	100		72	28	100		67	33	100		61	39	100	
Volontaires des Nations Unies																
Total			4 780				5 090				5 234				5 635	
Origine																
Pays industrialisés	1 597		33 %		1 743		34 %		1 595		31 %		1 602		28 %	
Pays en développement	3 183		67 %		3 347		66 %		3 639		69 %		4 033		72 %	
Sexe																
Masculin	3 086		65 %		3 207		63 %		3 300		63 %		3 577		63 %	
Féminin	1 694		35 %		1 883		37 %		1 934		37 %		2 058		37 %	

Annexe II

Tableau de planification des ressources des VNU

Prévision concernant les ressources disponibles
et leur utilisation

(En millions de dollars des États-Unis)

Ressources disponibles	2002-2003			2004-2005		
	Ressources ordinaires (FBS)	Autres ressources	Total des ressources	Ressources ordinaires (FBS)	Autres ressources	Total des ressources
Solde en début d'exercice	24,9	25,7	50,6	24,0	25,5	49,5
Recettes						
Contributions ^a	9,0	202,9	211,9	10,0	215,0	225,0
Intérêts, autres revenus et coûts standard externes (nets)	4,9	0,6	5,5	5,0	1,0	6,0
Total	38,8	229,2	268,0	39,0	241,5	280,5
Utilisation des ressources						
A. Dépenses afférentes aux programmes	14,7	169,1	183,8	16,0	178,0	194,0
B. Transferts nets/ajustements	0,0	–	0,0	–	–	–
C. Budget biennal d'appui						
Appui aux programmes		24,6	24,6		26,9	26,9
Gestion et administration		10,0	10,0		11,6	11,6
Total	14,7	203,7	218,4	16,0	216,5	232,5
Solde en fin d'exercice	24,0	25,5	49,5	23,0	25,0	48,0
Engagements sur les exercices à venir						
A. Projets, appui aux programmes, gestion et administration	18,3	11,6	29,9	18,0	15,0	33,0
B. Coûts externes afférents aux Volontaires des Nations Unies en service	0,7	–	0,7	–	–	–
Total des engagements	19,0	11,6	30,6	18,0	15,0	33,0
Solde en fin d'exercice (ressources non engagées)	5,0	14,0	19,0	5,0	10,0	15,0

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux (partiels) peuvent différer légèrement de la somme des différents éléments.

FBS = Fonds bénévole spécial.

^a Y compris, au titre des autres ressources, le budget biennal d'appui des VNU, qui fait partie des crédits ouverts au PNUD pour l'exercice biennal.